

# POLLUTION DE L'AIR PAR L'OZONE - PRÉVISIONS

20 jui	21 jui
INFO	NORMAL

## Maine-et-Loire

communiqué du  
20/06/2025 à 12h00



AUJOURD'HUI : 20 juin 2025



DEMAIN : 21 juin 2025



## RECOMMANDATIONS COMPORTEMENTALES

20 jui

### tout public

- évitez l'utilisation de la voiture en solo, privilégiez les transports en commun et le covoiturage. Pour les trajets courts, pensez à la marche à pied ou au vélo. Les entreprises et administrations sont invitées à adapter les horaires de travail pour faciliter ces pratiques. Le recours aux audio/visio-conférences et au télétravail est recommandé.
- si vous prenez votre voiture, adoptez une conduite souple et modérez votre vitesse.
- maîtrisez la température dans votre logement ou votre lieu de travail (éviter de trop climatiser).
- évitez l'usage de produits émetteur de solvants (peintures, vernis).

### agriculture

- évitez les opérations de brûlage à l'air libre des résidus agricoles pendant l'épisode de pollution.
- vérifiez le bon fonctionnement de vos équipements de climatisation des bâtiments d'élevage et serres (températures, entretien des équipements...).

### industrie/ construction

- vérifiez le bon fonctionnement des équipements de combustion et des dispositifs de dépollution. Sous réserve des conditions de sécurité, reportez les opérations ponctuelles les plus émettrices de polluants.
- réduisez l'utilisation des groupes électrogènes.

## RECOMMANDATIONS SANITAIRES

Il n'est pas nécessaire de modifier vos pratiques habituelles d'aération et de ventilation.

20 jui

### tout public

- Les activités physiques et sportives intenses (qui obligent à respirer par la bouche) à l'intérieur, dont les compétitions, peuvent être maintenues
- Privilégiez des sorties plus brèves et celles qui demandent le moins d'effort
- En cas de gêne respiratoire ou cardiaque, consultez un professionnel de santé

### personnes sensibles et vulnérables \*

- Evitez les sorties durant l'après-midi lorsque l'ensoleillement est maximum
- Evitez les activités physiques et sportives intenses (qui obligent à respirer par la bouche) en plein air, dont les compétitions ; celles peu intenses à l'intérieur peuvent être maintenues
- Privilégiez des sorties plus brèves et celles qui demandent le moins d'effort
- En cas de gêne respiratoire ou cardiaque, consultez un professionnel de santé
- Prenez conseil auprès de votre médecin pour savoir si votre traitement médical doit être adapté

\* personnes sensibles aux pics de pollution : personnes se reconnaissant comme sensibles lors des pics de pollution et/ou dont les symptômes apparaissent ou sont amplifiés lors des pics (par exemple : personnes diabétiques, personnes immunodéprimées, personnes souffrant d'affections neurologiques ou à risque cardiaque, respiratoire, infectieux).

\* personnes vulnérables : femmes enceintes, nourrissons, enfants de moins de 5 ans, personnes de plus de 65 ans, sujets asthmatiques, souffrant de pathologies cardiovasculaires, insuffisants cardiaques ou respiratoires

## plus d'informations

Ce communiqué est diffusé par Air Pays de la Loire par délégation du Préfet du département.

### POLLUTION DE L'AIR



02 28 22 02 02  
contact@airpl.org  
[www.airpl.org](http://www.airpl.org)

### RÈGLEMENTATION



[www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr](http://www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr)  
[www.maine-et-loire.gouv.fr](http://www.maine-et-loire.gouv.fr)

### SANTÉ



[www.ars.paysdelaloire.sante.fr](http://www.ars.paysdelaloire.sante.fr)

Aujourd'hui, Air Pays de la Loire prévoit de fortes concentrations d'ozone dans les départements de Loire-Atlantique et de Maine-et-Loire. Le seuil d'information et de recommandation pourrait être dépassé. Une baisse des concentrations est attendue à partir du samedi 21 juin, permettant ainsi la levée des procédures en cours.

**plus d'informations**

Ce communiqué est diffusé par Air Pays de la Loire par délégation du Préfet du département.

**POLLUTION DE L'AIR**



02 28 22 02 02  
contact@airpl.org  
[www.airpl.org](http://www.airpl.org)

**RÈGLEMENTATION**



[www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr](http://www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr)  
[www.maine-et-loire.gouv.fr](http://www.maine-et-loire.gouv.fr)

**SANTÉ**



[www.ars.paysdelaloire.sante.fr](http://www.ars.paysdelaloire.sante.fr)